



**SNUipp**  
Fédération Syndicale Unitaire

# Syndicat National Unitaire

des **INSTITUTEURS, PROFESSEURS des ECOLES et PEGC**  
Section des Alpes de Haute Provence

Appt 202, les Hauts de Clubières, 04600 Saint-Auban  
04 92 62 64 72 fax : 04 92 32 56 33  
snu04@snuipp.fr directeur

Déclaration liminaire de la CAPD du 21 mai 2013.

Monsieur le directeur académique,

Nous sommes réunis aujourd'hui pour étudier le projet d'affectation des personnels pour la prochaine rentrée.

Merci encore au personnel de la DASEN pour les documents préparatoires et leur disponibilité pour répondre à toutes nos questions.

Une fois de plus nous nous sommes retrouvés à découvrir le mouvement en même temps que nos collègues. Nous déplorons avec force cette démarche contre-productive et ce pour 2 raisons: difficulté de répondre aux questions de nos collègues sans connaissance approfondie des documents (notamment quand ils changent de visage) mais surtout source d'imbroglis quand la CAPD corrige des erreurs et modifie l'annonce faite sur Iprof. Quel intérêt ? Pour qui ? Pourquoi ? Même si nous savons qu'il s'agit d'une directive ministérielle, nous continuerons d'insister pour un véritable décalage des envois dans le respect du travail paritaire et du dialogue social nécessaires au bon fonctionnement du système.

Sur le mouvement en lui-même, difficile d'afficher une quelconque satisfaction quand notre ministère déclare vouloir faciliter la mobilité des enseignants :

- Sur un peu plus de 300 collègues ayant participé au mouvement, dont plus de la moitié à titre provisoire, seuls 82 ont obtenu satisfaction dont 32 à TPRO.
- 135 collègues restent encore sans poste, ce qui est énorme !
- Aucun progrès depuis l'année dernière où les chiffres étaient sensiblement les mêmes.
- Quel espoir de pouvoir intégrer en INEAT des enseignants pour rapprochement de conjoint ou bénéficiaires du BOEN au moment où le SNUipp a obtenu un groupe de travail exceptionnel afin d'examiner ces situations suite aux résultats calamiteux des permutations 2013 ?

Quelles conclusions tirer de tout cela ? Notre ministère continue-t-il sa logique de restriction budgétaire insensée ? Vous invoquerez sans doute à nouveau les départs à la retraite retardés, les entrées de nouveaux stagiaires pour lesquels vous avez dû bloquer des postes. La réalité est que cette année nous n'avons pas pu résorber tous les postes surnuméraires, pourtant les fermetures sont actées, les RASED ne sont toujours pas réhabilités au regard des besoins ...

Justement on peut se demander pourquoi tous ces retraitables continuent d'exercer leur métier ? Leur rémunération en tant que PE ainsi que leur accès à la hors classe que nous étudions aujourd'hui, est sans aucun doute un facteur de décision. Le SNUipp continuera de porter de fortes exigences sur les discussions qui vont s'ouvrir pour que notre travail soit reconnu à sa juste valeur en convergence avec nos collègues du second degré.

Merci, Monsieur le directeur académique, de votre écoute.

Les délégués du personnel pour le SNUipp 04